



## Ventilation

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 4 juin 2002

---

Une fenêtre peut elle servir de ventilation pour une pièce fumeur ? Une extraction électrique n'est-elle pas indispensable pour être sûr que la fumée s'échappe bien dans le bon sens et non vers les pièces contigües par dessous les portes ou à l'ouverture de celles-ci ?

### Réponse :

Oui une fenêtre peut, au regard de la loi, être considérée comme suffisante pour extraire la fumée d'une pièce fumeur, mais sous 3 conditions :

- qu'il y ait un volume minimum de 7 m<sup>3</sup> par occupant,
- que la protection des non-fumeurs soit assurée,
- qu'il soit autorisé de considérer que ce local peut recevoir des fumeurs. Ces deux derniers points répondent indirectement à votre question finale.